



# Invitation presse

Mercredi 2 octobre 2024

## Le rendez-vous des habitant-es du secteur 3

### Samedi 5 octobre à partir de 9h30

► MDH Anatole France - 68 bis rue Anatole France

En présence de

► **Thierry Chastagner**,  
Adjoint au Secteur 3 et à la  
Sécurité Civile

**Samedi 5 octobre, aura lieu le rendez-vous annuel pour échanger et participer sur les questions du secteur 3 et de la Maison des habitant-es Anatole France. Au programme : portes ouvertes ; atelier-exposition du Conseil Citoyen Indépendant (CCI) ; tables ronde et forum ouvert du CCI 3.**

### Programme de la matinée

- 9h30-10h30 : Accueil café
- Portes ouvertes : découvertes des services de la MDH
- Atelier-exposition : « Vivre chaque âge au sein du secteur 3 » présenté par le Conseil Consultatif Indépendant du secteur 3 (CCI3)
- 10h30-12h : 3 Tables ronde sur l'accueil à la Maison des Habitant-es
  - Une meilleure communication de la MDH
  - Les démarches en ligne : quelles difficultés et comment vous accompagner ?
  - Améliorons la convivialité à la MDH !
- Forum ouvert : Comment participer et améliorer la vie de mon quartier ?
- 12h-14h : Animation théâtrale « impro » par la Cie Imp'Acte suivi d'un buffet convivial

**SAMEDI 5 OCTOBRE 2024**

**LE RENDEZ-VOUS DES HABITANT-ES**

UNE MATINÉE POUR S'EXPRIMER, ÉCHANGER ET PARTAGER  
de 9h30 à 14h

**PORTES OUVERTES DE LA MDH / EXPO-ATELIER DU CONSEIL CITOYEN DU SECTEUR 3 / TABLES RONDES / FORUM OUVERT**

PROGRAMME DE LA MATINÉE ET INFORMATIONS :  
MDH - 68 BIS RUE ANATOLE FRANCE  
mdh.anatole-france@grenoble.fr  
04 76 20 53 90

Maison des Habitant-es Anatole France

### Infos pratiques

- Gratuit
- Les enfants de 4 à 10 ans pourront être gardé-es sur place par des animateur-ices

## Zoom sur les Conseils Citoyens Indépendants (CCI)

Créés par délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2015, pour renforcer et renouveler les pratiques de démocratie locale à Grenoble, les Conseils Citoyens Indépendants remplacent les Conseils Consultatifs de Secteur. Ce sont des instances organiquement indépendantes et autonomes, qui agissent dans les 6 secteurs de la ville.

Rôles et missions des CCI :

- ▶ Participation et mobilisation autour d'événements de secteur à destination des habitant-es ;
- ▶ Soutien des projets habitant-es et mise en relation avec des acteurs et interlocuteurs présents au sein des territoires (Services de la Ville, Maisons des Habitant-es, associations...)
- ;
- ▶ Organisation de réunions publiques à destination des habitants : 2 forums ouverts au public par an ;
- ▶ Proposition de thématiques pouvant déclencher un atelier de projet ;
- ▶ Exercice du droit d'interpellation du Maire en posant des questions orales en Conseil Municipal.



© Ville de Grenoble